



Point sur la procédure en cours

Grenoble, le 16 octobre 2024 – 18h45 – [Mare Nostrum](#), expert des Ressources Humaines pour les PME/ETI, annonce que le Tribunal de Commerce de Grenoble a décidé de convertir la procédure de sauvegarde de Mare Nostrum en redressement judiciaire. La société se réserve l'opportunité d'interjeter appel du jugement et poursuit la finalisation de son plan s'inscrivant dans une solution de continuation, qu'il entend soumettre à l'homologation du Tribunal de Commerce avant la fin de la période d'observation¹.

Le Groupe précise que la conversion en redressement judiciaire, si elle permet de lancer un appel d'offres en vue d'un rachat des actifs en plan de cession, ne remet pas en cause sa capacité à présenter la solution de continuation sur laquelle les équipes travaillent depuis l'ouverture de la période d'observation.

En outre, cette conversion n'entraîne pas de changement sur les opérations quotidiennes de l'entreprise. Les activités se poursuivent de la même façon que sous sauvegarde judiciaire. Les clients, les employés et les partenaires commerciaux peuvent continuer à compter sur les services de Mare Nostrum sans interruption pendant la période d'observation.

Dans ce cadre, le Tribunal a confirmé la désignation de la SERARL FHBX, en la personne de Maître Charlotte FORT et Maître Gaël COUTURIER, la SELARL ANASTA, en la personne de Maître Marc CHAPON, et la SELARL AJP, en la personne de Maître Ludivine SAPIN en qualité d'administrateurs judiciaires avec une mission d'assistance, ainsi que la désignation de la SELARL BERTHELOT & Associés, en la personne de Maître Geoffroy BERTHELOT et de Maître Dominique MASSELON, Maître Christophe ROUMEZI et Maître Philippe SERRANO, en qualité de mandataires judiciaires.

Mare Nostrum est déterminée à poursuivre sa réorganisation et est convaincue que la mise en place du plan qu'elle est en train d'élaborer, qui devrait lui permettre de rembourser une grande partie de son passif, reste la meilleure option possible à ce jour par rapport à un plan de cession des actifs de l'entreprise.

Mare Nostrum tient à remercier ses employés, intérimaires, actionnaires et partenaires pour leur dévouement et leur soutien constants dans la conduite des activités. Le Groupe exprime également sa profonde gratitude envers ses clients pour leur confiance renouvelée.

Plus d'informations sur www.mare-nostrum.eu

¹ 22 janvier 2025



A propos de Mare Nostrum :

Depuis près de 20 ans, le groupe Mare Nostrum est un expert innovant de la gestion des ressources humaines spécialisé dans le travail temporaire, le recrutement et la formation. Le Groupe est présent sur l'ensemble du cycle de l'emploi au travers d'une offre multimarque dédiée aux PME/ETI. Mare Nostrum est éligible au dispositif PEA-PME. FR0013400835 - Mnémonique : ALMAR.



Contacts



Investisseurs

Nicolas Cuynat

Tél : +33 (0)4 38 12 33 50

investisseurs@mare-nostrum.eu



Investisseurs

Solène Kennis

Tél : +33 (0)1 75 77 54 68

marenostrum@aelium.fr

